

Deux contresens dans la traduction française de l'Isagogè

In: Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, Tome 71, N°10, 1973. pp. 205-209.

Résumé

Cette étude relève deux méprises commises par J. Tricot dans la traduction de l'Isagogè de Porphyre. L'une concerne un passage traitant du genre et de la différence, l'autre concerne les accidents inséparables. L'auteur se demande comment des contresens sont possibles dans la transmission d'une œuvre de logique. La réponse est à chercher dans la position différente qu'occupent par rapport au texte le traducteur d'une part, le pédagogue d'autre part.

Abstract

This study surveys two errors made by J. Tricot in translating Porphyry's Isagoge. The first of these concerns a passage treating of the genre and difference, the other concerns inseparable accidents. The author inquires how misinterpretations are possible in the transmission of a work on logic. The answer is to be sought in the different positions adopted vis-à-vis the text by the translator on the one hand and the pedagogue on the other. (Transl. by J. Dudley).

Citer ce document / Cite this document :

Gagnon Claude. Deux contresens dans la traduction française de l'Isagogè. In: Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, Tome 71, N°10, 1973. pp. 205-209.

doi : 10.3406/phlou.1973.5733

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/phlou_0035-3841_1973_num_71_10_5733

Deux contresens dans la traduction française de l'Isagogè

« Prends garde que la liaison des *grammairiens*, purement *constructive*, est différente de la liaison *attributive* que considèrent les *dialecticiens* (...) La liaison constructive est correcte, en effet, chaque fois que la phrase est complète, qu'elle corresponde ou non à une réalité ».

(ABÉLARD, *Logique « Ingredientibus »*).

Par cette mise en garde, Abélard définit deux façons bien précises de lire un texte. La deuxième façon, contrairement à la première, sépare la vérité de l'énoncé de la rectitude purement grammaticale. En lisant de cette façon la traduction française de l'Isagogè⁽¹⁾, nous butons par deux fois sur des mots qui apparaissent alors comme deux fausses notes échappées des *quinque voces*.

La première fausse note consiste à nommer « le genre » quand on parle, en fait, de « la différence ».

Résumons le passage : Porphyre a exposé la définition de chacune des cinq voix. Il vient d'entamer l'étude comparée des cinq voix entre elles en disant ce que le genre a de commun et de différent avec chacun des quatre autres termes. Suit sa remarque méthodologique que le nombre total de différences possibles ne sera pas de 20, mais de 10 puisque... « on a dit en quoi la différence diffère du genre quand on a dit en quoi le genre diffère d'elle »⁽²⁾. Il resterait donc à dire en quoi *la différence* diffère de l'espèce, du propre et de l'accident, en quoi l'espèce diffère du propre et de l'accident et en quoi le propre diffère

(1) PORPHYRE, *Isagogè*, traduit par J. TRICOT, Librairie philosophique Vrin, Paris, 1947. D'après le *Catalogue général* de la librairie philosophique Vrin de 1970, il n'y a eu aucune réédition ultérieure à l'édition publiée en 1947.

(2) *Op. cit.*, pp. 41-42.

de l'accident. Mais selon le texte traduit par J. Tricot, il resterait à dire en quoi « le genre »⁽³⁾ diffère de l'espèce, du propre et de l'accident, en quoi l'espèce etc...

Logiquement, autant en fonction de la démarche qui précède que de celle qui suit, il ne peut s'agir ici du « genre » mais de et seulement de « la différence ». A cela trois raisons.

La première est que les différences du genre avec les autres termes ont déjà été dites. La deuxième raison est la suivante : se basant sur le principe de réciprocité énoncé plus haut⁽⁴⁾, Porphyre a choisi d'exposer dans l'ordre ci-dessous ; le genre sera comparé aux quatre autres termes, puis la différence aux trois termes qui restent, puis l'espèce, puis le propre. Selon l'ordre de l'exposition du traité, c'est donc la différence qui est comparée avec *trois* autres termes ; ce n'est pas le genre qui, lui, est (déjà) comparé avec *quatre* termes. La troisième raison tient en ceci : le paragraphe qui suit cette remarque de Porphyre sur le nombre total de différences possibles entreprend *ce qui reste à faire...* en commençant l'exposé de ce qui différencie la différence d'avec les trois autres termes.

La raison qui pourrait expliquer cette substitution de termes pourrait bien être d'ordre grammatical. En effet, tel que le texte grec est formulé, on peut penser, sans commettre de faute grammaticale, que c'est le terme « genre » qui est sujet du verbe « diffère ». Je dis « penser » puisque dans le texte grec, le sujet du verbe « diffère » est sous-entendu et qu'il peut aussi bien, grammaticalement parlant, s'identifier à l'un des deux nominatifs de la proposition précédente, la proposition qui justement énonce le principe de réciprocité⁽⁵⁾.

La traduction latine *commentée* de Boèce comporte d'ailleurs la même ambiguïté grammaticale⁽⁶⁾.

(3) *Op. cit.*, p. 42.

(4) *Op. cit.*, pp. 41-42.

(5) « ἡ διαφορά δὲ πῆ μὲν διενήνοχεν τοῦ γένους εἴρηται, ὅτε πῆ διαφέρει τὸ γένος αὐτῆς ἐρρέθη· λοιπὸν δὲ πῆ διαφέρει τοῦ εἴδους καὶ τοῦ ἰδίου καὶ τοῦ συμβεβηκότος ῥηθήσεται, καὶ γίνονται τρεῖς. » *Porphyrii Isagogè et in Aristotelis Categorias commentarium*, edidit A. Busse (*Commentaria in Aristotelem Graeca*, Acad. de Berlin, IV, 1, 1887), p. 17, lignes 41 à 44. (C'est moi qui souligne). Dans certaines conditions d'écriture, (ex. : la traduction muette), la préoccupation grammaticale nécessaire au travail de traduction serait-elle moins compatible avec la préoccupation dialectique nécessaire à l'explication du même texte ?

(6) Boèce traduit ainsi : « *differentia* vero quo differat a genere dictum est, quando quid differret *genus* ab ea dicebatur ; relinquitur igitur, quo *differat* a specie et proprio et

La seconde faute du texte de Tricot n'a pas l'excuse grammaticale. Vers la fin du Traité, Porphyre en est rendu à différencier l'espèce par rapport à l'accident. La troisième de ces différences consiste dans le fait que les espèces sont conçues antérieurement aux accidents. Et Porphyre précise : ... antérieurement même aux accidents inséparables. En effet, si la conception de l'une des deux espèces d'accidents (les « séparables » et les « inséparables ») pouvait jouir d'être contemporaine de la conception de l'espèce, ce qui n'est pas le cas, nous dit Porphyre, il serait logique que ce soit l'espèce des « inséparables ». Alors pourquoi Tricot traduit-il : « En outre, les espèces sont conçues, antérieurement aux accidents, même s'ils sont séparables... » (?).

Cette brève description de la présence de deux contresens dans le texte français n'avait aucunement pour but de critiquer la rigueur de méthode de ce grand traducteur et commentateur d'Aristote qu'est J. Tricot. D'ailleurs les quelques comptes rendus que j'ai pu consulter sur cette traduction de l'*Isagogè* ne mentionnent pas ces deux erreurs minimes⁽⁸⁾. Aucun scribe, si pieusement attentif soit-il, n'est à l'abri de toutes les ruses d'un texte. La remarque visait plutôt à illustrer, par un exemple précis, l'impact d'un type conditionné de lecture (ici, grammaticale muette) sur l'écriture (ici, une traduction écrite) d'un texte.

Comment des contresens peuvent-ils être possibles dans la transmission d'une oeuvre de *logique* ? Ils peuvent l'être entre autres choses, si celui qui transmet le texte n'est pas dans des conditions où il aurait

accidenti dicere, et fiunt tres differentiae ». *Porphyrîi Introductio in Aristotelis Categorias a Boethio translata, edidit A. Busse* (Commentaria in Aristotelem Graeca, Acad. de Berlin, IV, 1, 1887), p. 45, lignes 18 à 21. (C'est moi qui souligne). Encore ici, bien que le sujet grammatical de *differat* soit sous-entendu, *igitur* précise qu'il ne peut s'agir que de *différence*, sujet de la proposition principale précédente, et non du sujet de la proposition circonstancielle subordonnée. D'une part, si la traduction latine de Boèce transmet la même ambiguïté, d'autre part elle construit une juste équivalence de la liaison syntaxique *λοιπόν δή* (*igitur*) qui permet de surmonter *grammaticalement* l'ambiguïté du sens. Le texte français a peut-être voulu raturer l'ambiguïté en explicitant le sujet du verbe *διαφέρει* (*differat*) ...

(?) *Op. cit.*, p. 21, lignes 12-13 « καὶ τὰ μὲν εἶδη προεπινοεῖται τῶν συμβεβηκότων, κἂν ἀχώριστα ἤ ». La traduction de Boèce corrobore : « et species quidem sane ante subintellegi quam accidentia, vel si sint inseparabilia » p. 50, lignes 12-13.

(8) Compte rendu de A.K., revue *Critique*, Paris, 1947, tome II (17), pp. 380-381 ; compte rendu de M.A., revue *L'Année Théologique*, Paris, 1949, 10, p. 83 ; compte rendu de E. des Places, revue *Recherches de Sc. Religieuses*, Paris 1949, 36, p. 160 ; compte rendu dans la revue *Tijdschrift voor Philosophie*, Leuven, 1950, 12, pp. 783-784.

à transmettre, au même moment, la suite du raisonnement tracé dans/par le texte. Si J. Tricot avait dû expliquer à « quelqu'un » la chaîne des significations à mesure qu'il traduisait la chaîne des signes, peut-être n'aurait-il pas parlé du « genre » alors que la trame du raisonnement en était rendue au point précis de la « différence ». Idem pour l'accident « (in)séparable ». La situation pédagogique — le moment pendant lequel un homme transmet un apprentissage à d'autres hommes — cette situation, a fortiori dans un discours de logique, est un facteur de vérification incessante : lorsque les étudiants ne peuvent plus suivre le raisonnement, ils posent des questions, non ? Certes, les exigences de la traduction requièrent-elles la solitude et le silence. Mais d'autre part la vérification par la logique du sens n'est pas moins l'instrument par excellence pour cautionner la traduction. C'est un principe admis, je pense. Le commentaire (*Commentarium*) ou la situation pédagogique *orale* qu'il sous-entend, apparaît alors comme susceptible d'offrir le principe de la preuve — comme « faire la preuve » en mathématique : ré-expliquer d'une autre manière.

Au XII^e siècle, un professeur (on ne sait plus exactement qui) commente l'*Isagogè* à ses étudiants : le sens de nombre de mots est défini précisément et replacé dans la chaîne du raisonnement. Arrivant au passage où Porphyre expose qu'il n'y a pas vingt, mais bien dix différences au total entre les voix, ce professeur, pour *mieux* faire comprendre sans doute, « fait la preuve » en recalculant à l'envers le nombre de différences formulées par Porphyre : « Ponantur enim quatuor generis ad differentiam speciem, proprium et accidens; et tres differentie ad speciem, proprium et accidens. Speciei autem due ad proprium et accidens; proprii autem una ad accidens. Et ita erunt enumerare decem, et decem subintellecte : quatuor, scilicet accidentis ad proprium, et speciem ad differentiam et genus, et tres, proprii ad speciem, et differentiam et genus. Due autem, specifi ad differentiam et genus; una vero differentiae ad genus »⁽⁹⁾.

⁽⁹⁾ *Glosse in Porphyrii Isagogen*, p. 189 : manuscrit qui pourrait bien consister en des notes d'un cours de logique professé par l'un des maîtres de la montagne Ste-Geneviève; transcrit en collaboration avec le père Raymond M. GIGUÈRE, O.P., thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1968. En ce qui concerne la provenance possible du manuscrit, consulter L.M. de RIJK : « Some New Evidence on the 12th Century Logic : Alberic and the School of Mont Ste-Geneviève », dans *Vivarium*, IV, 1960, pp. 1-57.

« Tempête dans un verre d'eau, que tout cela » pourrait-on dire. Bien que portant sur des points mineurs, l'intérêt de cette courte étude est d'apporter quelques rectifications utiles à la traduction de Tricot et d'interroger le pourquoi de ses méprises.

Institut d'études médiévales,
Université de Montréal.

Claude GAGNON.

RÉSUMÉ. — Cette étude relève deux méprises commises par J. Tricot dans la traduction de l'*Isagogè* de Porphyre. L'une concerne un passage traitant du genre et de la différence, l'autre concerne les accidents inséparables. L'auteur se demande comment des contresens sont possibles dans la transmission d'une œuvre de logique. La réponse est à chercher dans la position différente qu'occupent par rapport au texte le traducteur d'une part, le pédagogue d'autre part.

ABSTRACT. — This study surveys two errors made by J. Tricot in translating Porphyry's *Isagoge*. The first of these concerns a passage treating of the genre and difference, the other concerns inseparable accidents. The author inquires how misinterpretations are possible in the transmission of a work on logic. The answer is to be sought in the different positions adopted vis-à-vis the text by the translator on the one hand and the pedagogue on the other. (Transl. by J. Dudley).